



Léaz Flash Info n°37

11/05/2023

Prochain conseil municipal

Lundi 12 juin 2023 à 20h30.

Prochaine permanence

Mardi 13 juin de 17h à 19h.

Bibliothèque

Dimanche 14 mai à 17h, à la salle des fêtes, la bibliothèque vous propose une conférence donnée par Christophe VYT du groupe mémoire de Bellegarde. : « Résistance(s), le bassin bellegardien pendant la deuxième guerre mondiale ».

Nous partagerons le verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

Venez nombreux !

Combats du Fort

La commémoration des combats du Fort aura lieu le samedi 17 juin 2023.

Nous nous rendrons devant le monument aux morts et à la stèle.

Les habitants et, particulièrement les enfants, sont les bienvenus à cette cérémonie.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

Jobs d'été

Afin de remplacer les agents absents pendant les congés d'été, la commune propose un poste d'agent d'entretien au mois de juillet et un au mois d'août pour les jeunes de la commune.

Ils travailleront en équipe et sur le terrain.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à déposer en mairie ou à envoyer à mairie@leaz.fr avant le vendredi 23/06.

Budget participatif - Appel à projets

La commune a inscrit la somme de 2000 € comme budget participatif.

Cette somme doit permettre de financer des projets proposés par les habitants ou des associations de la commune.

Nous vous invitons à déposer vos projets chiffrés avant le 1^{er} octobre en mairie ou à mairie@leaz.fr.

Ils seront ensuite soumis aux citoyens et au conseil municipal qui décidera de la répartition des subventions.

Fête de la musique

La commune aimerait bien faire la fête de la musique le mercredi 21 juin au local des associations (repli à la salle en cas de mauvais temps).

Nous recherchons des musiciens amateurs et une association pour tenir la buvette !

Jardins potagers

La commune propose des parcelles individuelles sur Grésin vers l'immeuble Le Bosquet.

Il existe également une association de jardins partagés sur Léaz « Le jardin de Léaz », à côté du balcon des mésanges.

N'hésitez pas à la rejoindre.

Prochaines manifestations

Samedi 14 mai : Conférence « Résistance(s) »

Samedi 17 juin : Commémoration des combats du Fort

Mercredi 21 juin : fête de la musique - A confirmer

Samedi 24 juin : fête de l'été et Léazienne enfants

Travaux et bruits

Il a été entendu dans la commune des bruits provenant de travaux sur les temps de pause déjeuner ou les dimanches après-midis...



L'utilisation de tondeuses, perceuses, scies, etc n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Pour les entreprises :

- Jours ouvrables : 7h30-12h et 13h-19
- Samedi : 8h-12h et 15h-17h

Rappel : Elagage

La LPO recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre fin mars et fin août, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

Cependant, pour des raisons de sécurité, merci d'élaguer les arbres qui touchent les réseaux publics et tout ce qui dépasse sur la voie publique et qui gêne le passage des piétons et cyclistes.

Les arbres et arbustes situés à moins de 2m de la limite ne doivent pas dépasser 2m de haut.

L'eau est un bien précieux

La sécheresse pourrait bien être sévère cette année encore, et sans doute aussi dans les années à venir. La pluie tombée ces derniers jours ne compense pas le niveau bas des nappes phréatiques.

La commune s'emploie à établir des réserves d'eau.

Pensez à économiser l'eau par tous les moyens !

Ouverture de la mairie

Lundi 13h-18h

Mercredi 8h30-12h

Jeudi 13h-16h30

Et sur rendez-vous

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-18h30h

Dernier samedi 10h-12h